



ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER

[www.assidmer.net](http://www.assidmer.net)

LETTRE D'INFORMATION  
2014

Chers Collègues,

Notre Association continue de développer ses activités, de renforcer sa visibilité et de resserrer ses relations avec différents partenaires. La participation de chacun d'entre vous est très importante pour dynamiser et élargir l'espace d'activités de l'Association. Vous trouverez dans cette lettre d'information des renseignements sur les principales activités de notre Association pendant cette année.

**1. Activités.**

Je voudrais annoncer que le V<sup>ème</sup> **Colloque ordinaire de l'AssIDMer** aura lieu en Italie, à Venise, le 20-21 novembre 2014, et sera organisé par l'Université Ca Foscari Venice. Le thème du colloque est « *Droit international et gouvernance maritime. Défis actuels pour les Organisations internationales d'intégration économique / International Law and Maritime Governance. Current Issues and Challenges for the Regional Economic Integration Organizations* ».

Sur le site Internet de l'Association, vous trouvez l'Appel à contributions. Les propositions de contribution doivent être envoyées avant le 15 octobre 2014.

Je vous signale que l'AssIDMer a patronné le **Colloque international: Le droit de la mer face aux 'Méditerranées'. Quelle contribution de la Méditerranée et des mers semi-fermées au droit international de la mer?**, organisé par Université de Perpignan (France), le 10 octobre 2014.

J'ai le plaisir de vous annoncer aussi que nous avons créé une nouvelle section sur le site Internet de l'Association dénommée « Le Dossiers de l'AssIDMer ». L'objectif de la nouvelle section est de fournir aux membres de l'Association un cadre d'interaction continu entre collègues autour des thèmes choisis. En tant que tels, les Dossiers visent à contribuer à la mise en place d'une base de savoir commun concernant les acteurs, les institutions et la recherche en droit international de la mer. Tout membre de l'Association peut soumettre un article sur les sujets des Dossiers. Cinq sujets sont maintenant disponibles : Arctique, Méditerranée, Mers de Chine, Patrimoine culturel subaquatique, Piraterie.

Pour la publication d'article ou l'ouverture d'un nouveau Dossier, tout membre de l'Association peut écrire à l'adresse suivante : [info@assidmer.net](mailto:info@assidmer.net).

Je vous rappelle que l'Association a amélioré sa communication avec l'ouverture d'un *account* sur **Twitter** (<https://twitter.com/AssIDMer>), **Facebook** (<https://facebook.com/AssIDMer>) et **LinkedIn** (<https://www.linkedin.com/in/assidmer>).

## **2. Prix Daniel Vignes.**

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Bureau du Conseil de l'Association a décidé d'instituer un « Prix Daniel Vignes », en hommage à Daniel Vignes (1924-2011), Président fondateur et honoraire de l'AssIDMer. A Venice, à l'occasion de l'Assemblée ordinaire, le Bureau proposera l'adoption du Règlement du prix.

Le prix est destiné à récompenser, dans les conditions fixées par le Règlement, le ou les auteurs des meilleurs articles consacrés à une question de droit international de la mer.

Le prix sera mis au concours tous les deux ans à l'occasion du Colloque ordinaire de l'Association Internationale du Droit de la Mer.

Le prix pourra être décerné pour la première fois à l'occasion du VI Colloque ordinaire de l'Association. Le montant du prix s'élève pour la première fois à 700 euros.

## **3. Assemblée générale ordinaire de l'AssIDMer.**

A l'occasion du V<sup>ème</sup> Colloque, comme prévu par les Statuts de l'Association, aura lieu l'Assemblée générale ordinaire de l'AssIDMer. L'Assemblée générale sera une occasion de faire le point quant aux réalisations et aux projets de l'Association. Il s'agit d'une occasion importante. L'Assemblée aura l'ordre du jour suivant :

- Allocution du Président ;
- Approbation du Procès-verbal de la précédente Assemblée générale ;
- Rapport d'activités présenté par le Secrétaire général ;
- Rapport financier présenté par le Trésorier ;
- Rapport du Délégué à la Communication ;
- Rapport du Délégué à l'Organisation ;
- Elections au Conseil ;
- Adoption du Règlement du *Prix Daniel Vignes*
- Prochains colloques et réunions scientifiques de l'Association ;
- Questions diverses.

Les candidatures au Conseil (trois postes à pourvoir) sont à adresser au Secrétaire général, par mail ([nathalie-ros@wanadoo.fr](mailto:nathalie-ros@wanadoo.fr)) avant le 15 novembre 2014. Le Conseil se réunira, dans sa nouvelle composition, immédiatement après l'Assemblée générale. Pour l'organisation du VI<sup>ème</sup> Colloque ordinaire de l'Association, les candidatures doivent être soumises au Président de l'Association.

## **4. Publications.**

En ce qui concerne les publications de l'AssIDMer, j'ai le plaisir de vous communiquer la publication des actes du IV<sup>ème</sup> Colloque ordinaire de l'AssIDMer de La Corogne (deux volumes) dans les « *Cahiers de l'Association Internationale du Droit de la Mer / Papers of the International Association of the Law of the Sea* » : ***La contribution de la Convention des Nations Unis sur le droit de la mer à la bonne gouvernance des mers et des océans / La contribución de la Convención de las Naciones Unidas sobre el Derecho del Mar, a la buena gobernanza de los mares y océanos / The contribution of the United Nations Convention on the Law of the Sea to good governance of seas and oceans*** (Sous la direction de / Director / Edited by J. M. Sobrino Heredia), Editoriale Scientifica, Napoli, 2014.

Les deux volumes des actes du IV<sup>ème</sup> Colloque ordinaire de l'AssIDMer de La Corogne est offert, aux membres de l'Association, au prix réduit de 70 Euros.

Je vous rappelle que le 1<sup>er</sup> volume des « *Cahiers de l'Association Internationale du Droit de la Mer / Papers of the International Association of the Law of the Sea* » : ***Droit de la mer et émergences environnementales / Law of the Sea and Environmental Emergencies*** (Sous la direction de / Edited by G. Andreone, A. Caligiuri, G. Cataldi), Editoriale Scientifica, Napoli, 2012, est offert aux membres de l'Association au prix réduit de 20,00 Euros.

Il est également offert aux membres de l'Association de recevoir au prix de 10,00 Euros pour les frais d'envoi une copie imprimée du volume : ***Insecurity at sea : Piracy and other risks to navigation*** (Edited by G. Andreone, G. Bevilacqua, G. Cataldi, C. Cinelli) publié en 2013 dans le cadre du Projet Marsafenet (le livre peut également être téléchargé sur le site Internet [www.marsafenet.org](http://www.marsafenet.org)).

## **5. Cotisations.**

S'agissant des cotisations, je vous rappelle qu'il est devenu encore plus important de contribuer financièrement pour assurer la continuation et l'amélioration des activités de l'Association.

Je vous confirme que le montant de la cotisation demeure inchangé et comme les années précédentes il est de 40,00 Euros.

Pour assurer le fonctionnement correct de l'AssIDMer, je vous prie d'honorer votre *statut* de membre en payant la cotisation.

Les cotisations 2014 et 2015 peuvent être payées avec le même virement.

A l'occasion du paiement de la cotisation annuelle, les membres peuvent acheter: au prix réduit de 70 Euros, les deux volumes « *La contribution de la Convention des Nations Unis sur le droit de la mer à la bonne gouvernance des mers et des océans / La contribución de la Convención de las Naciones Unidas sobre el Derecho del Mar, a la buena gobernanza de los mares y océanos / The contribution of the United Nations Convention on the Law of the Sea to good governance of seas and oceans* » (Sous la direction de / Director / Edited by J. M. Sobrino Heredia), Editoriale Scientifica, Napoli, 2014 ;

- au prix réduit de 20 Euros, le volume «*Droit de la mer et émergences environnementales / Law of the Sea and Environmental Emergencies* » (Sous la direction de G. Andreone, A. Caligiuri et G. Cataldi), Editoriale Scientifica, 2012 ;
- au prix de 10 Euros (pour les frais d'envoi de la copie imprimé), le volume «*Insecurity at sea : Piracy and other risks to navigation* » (Edited by G. Andreone, G. Bevilacqua, G. Cataldi, C. Cinelli), Giannini Editore, Napoli, 2013.

Pour régler votre cotisation et verser votre don, effectuer un virement sur le compte bancaire ayant les coordonnées suivantes:

Aux noms de : **Rafael Casado Raigón** et **Gemma Andreone**  
**IBAN: IT82D0101003401100000007139**  
**SWIFT: IBSPITNA**

**Banco di Napoli, via A. Depretis, n. 104, Napoli - Italia**

N'oubliez pas de préciser votre nom sur le bordereau.

N'hésitez pas à contacter le Trésorier, Gemma Andreone, pour connaître l'état de votre compte auprès de l'AssIDMer ou pour toute question relative à votre cotisation à l'adresse suivante : [g.andreone@assidmer.net](mailto:g.andreone@assidmer.net).

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, chère Collègue, cher Collègue, à l'expression de nos salutations distinguées.

Naples, 12 septembre 2014

Président de l'AssIDMer  
*Prof. Giuseppe Cataldi*

